

COMMUNE DE CHANESSE

CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018

Compte-rendu de séance

Présents : Mme ORIOL, Mr GUINARD, Mr MARTIN, Mme BESSOUD, Mme GABIRASIO, Mr BECHU

Absents : Mme FONTAINE, Mr PEVET, Mr LACCHIO, Mr ESSERTIER

Mme FONTAINE a donné procuration à Mme ORIOL.

Mr BECHU a été élu secrétaire.

En préambule : Restitution de la mission de conseil en énergie partagé par le Sédi – Pauline Aussenac

Il a été vu ce qui suit :

1. Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 04 juillet 2018

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le Compte Rendu du Conseil Municipal du 04 juillet 2018.

2. Délibération désignation des délégués des deux nouvelles commissions de la SMVIC

Madame le Maire explique,

Lors du Conseil Communautaire du 28 juin 2018 le conseil a approuvé la création de deux nouvelles commissions thématiques. Une commission gouvernance et une commission transport.

Ainsi la Communauté de Communes demande à chaque commune d'élire un titulaire et un suppléant qui représenteront la commune pour ces deux commissions.

Les personnes du conseil se proposant pour représenter ces postes sont :

Pour la commission gouvernance : Monsieur GUINARD René en tant que titulaire et Madame BESSOUD Nathalie en tant que suppléante.

Pour la commission transport : Monsieur MARTIN Daniel en tant que titulaire et Monsieur BECHU Stéphane en tant que suppléant.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE la désignation des délégués des commissions gouvernance et transport de la SMVIC.

3. Signature des conventions SMVIC pour l'eau, les ordures ménagères et l'incendie

Madame le Maire explique que de nouvelles conventions pour le traitement de l'eau, des ordures ménagères et de l'incendie sont mises en place entre la SMVIC et la Commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions.

4. Avancement du projet « jeunes »

La réception du panier de basket se fera à la fin du mois de septembre. Il est à noter qu'il sera demandé à Jean Louis JOURDAN l'agent communal de la commune de l'installer fin septembre début octobre.

L'inauguration qui était envisagée cette année sera décalée l'année prochaine au printemps.

Pour la signalisation sur le terrain (responsabilité, informations sur le projet ...), d'ici la fin de l'année un panneau sera posé pour préciser les modalités nécessaires pour ce type de structure.

5. Avancement du projet école

Discussion sur la nécessité d'approfondir les recherches sur les modalités de chauffage de la nouvelle école, suite à la proposition de l'AGEDM.

Le Conseil ne souhaite pas pour l'instant approfondir ces recherches dans le cadre d'un avenant, il demande à Anka de répondre à la demande dans le cadre de l'APS.

6. Questions diverses :

- Jeunes méritants : Monsieur Stéphane BECHU propose d'offrir une récompense aux habitants qui ont obtenu un diplôme avec mention.
Le Conseil Municipal ne retient pas cette proposition.
- Organisation du départ de Monsieur Serge FAYARD : Madame le Maire propose au Conseil d'organiser un pot convivial pour le départ de Monsieur FAYARD à la retraite. Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.
- Demande subvention association foot : Le Maire explique que l'association de foot de Vinay demande une participation financière pour l'achat de nouveau matériel. Le Conseil, à l'unanimité refuse cette participation.
- Demande de prêt de la salle Chantessa par l'association des Sept Etoiles de Cras : le Maire explique que l'association des Sept Etoiles de Cras demande le prêt de la salle Chantessa pour le lundi soir de 19h30 à 21h pour le 2^{ème} trimestre 2019, car la salle de Morette sera en travaux. Le Conseil approuve à l'unanimité le prêt de la salle à l'association.
- Demande ACCA pour le raccordement électrique de leur local : le Maire explique que l'association de Chasse de Chantesse demande un raccordement électrique de leur local. Le Conseil approuve à l'unanimité la demande de l'ACCA. Il est à noter que l'ACCA demande une participation pour les frais engendrés par le raccordement, le Conseil demande à l'association ACCA de fournir des devis pour émettre un avis sur la question.

La séance est close à 22h40.